

portant nomination du Directeur
par intérim des Etudes et du Plan.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

AMPLIATIONS

PR..... 4
MFAEP 4
MFPTT 4
DG AJL..... 2
DB 2
CF 2
DC 2
Solde 2
Gde Chanc.. 1
Trésor 4
SGG 4
IAA 2
DAI 4
DP 6
DEP 2
Plan 4
Statistique.6
Intéressé ..1
JORD 1
CS 6 -

Vu la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
Vu le Décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant
formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 215/PR du 16 Mai 1966, déterminant
les services rattachés à la Présidence de la
République et fixant les attributions des membres
du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 286/PR/MFAEP du 30 Août 1967, portant
création et organisation de la Direction Générale
du Plan ;
Vu les nécessités du service ;
Sur proposition du Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan,
Le Conseil des Ministres entendu,

LE C R E T E

Article 1er. - Monsieur Robert TAGNON, Administrateur stagiaire
de 2^e classe 1^{er} échelon, est nommé Directeur par intérim des
Etudes et du Plan,

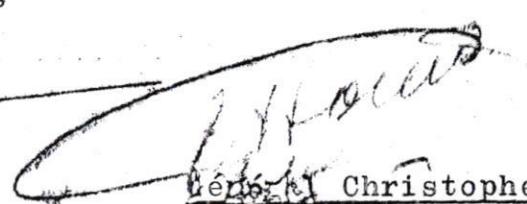
Article 2. - Le présent décret qui prendra effet pour compter
de la date de sa signature, sera publié et communiqué partout
où besoin sera. -

Fait à COTONOU, le 30 Octobre 1967

Par le Président de la République

Le Ministre des Finances
des Affaires Economiques
et du Plan,


B. BORNA


Christophe SCGLO